

Une équipe PLURIDISCIPLINAIRE

Des médecins spécialisés



Une infirmière formée
sur les fragilités



Une secrétaire



⇒ Un partenariat étroit
avec les services extra-hospitaliers

Pour tout renseignement :

 04 97 24 75 34



À partir de 65 ans,
40% des personnes présentent
des signes de fragilité, qui peuvent
entraîner la dépendance.
Pour autant, ces fragilités sont réversibles :
il existe des solutions pour améliorer
ou maintenir sa qualité de vie !

TEST :
Suis-je concerné(e) ?

	Oui	Non
• vous avez perdu du poids involontairement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• vous vous sentez plus fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• vous avez plus de difficulté à vous déplacer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• vous vous plaignez de votre mémoire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• vous marchez moins vite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous répondez "oui"
à au moins une de ces questions :

↓
parlez-en à votre médecin-traitant
pour qu'il vous dirige vers une consultation du
pôle de gériatrie



Vieillir en bonne santé...
C'EST POSSIBLE !

2 consultations
spécialisées pour:

- ✓ ÉVALUER LES FRAGILITÉS
- ✓ PRÉVENIR LA DÉPENDANCE



*La perte d'autonomie
n'est pas une fatalité.
Vous pouvez agir !*

• • •

Faites le test
" Suis-je concerné(e)? "
(au verso de ce dépliant)

Si vous répondez "oui"
à au moins une de ces questions :



parlez-en à votre médecin-traitant
pour qu'il vous dirige vers une
consultation du pôle de gériatrie.

La consultation "FRAGILITÉ"



Pour qui ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus,
autonomes, valides et fragiles *

* Faites le test " Suis-je concerné(e) "

Pourquoi ?

Corriger les fragilités,
revenir à un vieillissement réussi.

La consultation "GÉRONTOLOGIE"



Pour qui ?

Les personnes âgées de 65 ans et plus,
fragiles, en perte d'autonomie.

Pourquoi ?

Limitier l'aggravation de la
dépendance chez la personne
âgée déjà en perte d'autonomie,
proposer une prise en charge
adaptée de ses fragilités.

PRISE EN CHARGE

- 1** Entretien (avec le médecin et l'infirmière),
examen clinique,
tests (évaluation de la nutrition, l'audition, la vue, la marche, la mémoire...).
- 2** Plan de soins personnalisé : en fonction des fragilités repérées et de votre situation personnelle,
proposition d'actions d'amélioration adaptées.